

AQ sound FS RT

Systèmes auditifs RIC



	Puissance Standard (S)	Modéré (M)	Puissant (P)	Ultra Puissant (UP)	
ANSI / ASA S3.22 2014/IEC 60118-0: 2015 données de coupleur 2 cm³					
<p>OSPL90</p>	Maximum (dB SPL)	111	114	122	132
	HFA - OSPL90 (dB SPL)	106	111	120	124
<p>Gain maximum (entrée 50 dB SPL)</p>	Maximum (dB)	47	51	59	71
	HFA - FOG (dB)	40	46	56	65
<p>Configuration de test de référence (RTS)</p>	Plage de fréquence (Hz)	<100 - 8000	<100 - 8000	<100 - 6300	<100 - 6100
	Gain de référence d'essai (dB)	29	34	43	47
	Durée moyenne de la batterie (h)*	18	18	18	18
	Bruit d'entrée équivalent en configuration de test de référence (dB SPL)	19	19	19	19
	Distorsion harmonique totale à 500 Hz/800 Hz/1600 Hz/3200 Hz (%)	1.5/2.0/2.0/1.0	1.5/2.0/2.0/1.0	1.0/1.5/1.0/1.0	1.5/1.5/1.0/1.0
<p>Sensibilité de la bobine inductive (31.6 mA/m)</p>	HFA SPLIV / ETLs-RTLS (dB SPL/dB)	89/0	94/0	103/0	107/0
	HFA MASL (1 mA/m au gain maximal) (dB SPL)	70	76	86	95
	Standard : micro à 70 dB SPL vs. capteur T à 100 mA/m				
<p>--- Micro - - - Capteur T</p>					

Légende

- Ultra Puissant (UP)
- Puissant (P)
- Modéré (M)
- Puissance Standard (S)

Informations générales d'essai

Batterie lithium-ion rechargeable ; source : tension 3,8 V

* La durée de fonctionnement de la batterie est basée sur une combinaison streaming bluetooth et l'utilisation classique des aides auditives.

Les mesures ont été obtenues en configuration fermée et avec un coupleur HA-1 (ANSI-3.7-1995).

L'aide auditive a été paramétrée en mode test dans scout de HANSATON. Une expansion des sons faibles est appliquée à un niveau d'environ 35 dB SPL.

Les dômes ne doivent jamais être installés sur des clients aux tympans perforés, aux caisses de tympan exposées ou aux canaux auditifs altérés par chirurgie.

Dans le cas de telles conditions, nous recommandons l'utilisation d'un embout auriculaire sur mesure.

La latence monaurale dans un mode utilisateur appareillé est de 6,5 mS, conformément à la norme ANSI 2051: 2017.

Nous nous réservons le droit de modifier les données techniques sans préavis lorsque des améliorations sont apportées.

AVERTISSEMENT :

Les changements ou modifications apportés à l'aide auditive non explicitement approuvés par le fabricant sont interdits. De telles modifications peuvent endommager l'oreille ou l'aide auditive.

